

PROCURATION

Le / la soussigné(e):

Nom / dénomination : _____

Adresse / siège social : _____

Numéro d'entreprise¹ : _____

Représentée par² : _____

Propriétaire de _____ actions de la société européenne « **ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC** », ayant son siège social à 1210 Bruxelles, avenue de l'Astronomie 9, RPM Bruxelles 0526.937.652.

nomme et désigne, comme mandataire avec pouvoir de substitution:

Nom : _____

Adresse : _____

à qui il / elle confère par la présente tous pouvoirs pour le / la représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de ladite société « **ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC** », qui se tiendra au siège social le 28 juin 2013 à 16H00, pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, et aux fins d'y voter en son nom et pour son compte dans le sens des instructions de vote exprimées ci-après.

Le mandataire pourra notamment :

- assister à l'assemblée générale ordinaire ;
- constituer et composer le bureau de l'assemblée générale;
- prendre part à toute délibération et voter sur toute proposition se rapportant à l'ordre du jour ;
- aux effets ci-dessus, signer tous pièces, procès-verbaux, listes de présence, et autres documents, substituer et généralement faire le nécessaire.

¹ Si d'application

² Si d'application : noms et fonctions.

La présente procuration vaut également pour toute autre assemblée générale qui serait convoquée avec le même ordre du jour.

Le mandataire exercera le droit de vote du mandant dans le sens suivant :

ORDRE DU JOUR		INSTRUCTION		
1.	Rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice social statutaire et consolidé clôturé le 31 décembre 2012, établi conformément au droit français.	Aucun vote n'est requis		
2.	Rapport des commissaires sur les comptes sociaux clôturés le 31 décembre 2012 et rapport des commissaires sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2012, établis conformément au droit français.	Aucun vote n'est requis		
3.	Prise de connaissance des comptes annuels consolidés clôturés le 31 décembre 2012, établis conformément au droit français.	Aucun vote n'est requis		
4.	Approbation des comptes annuels sociaux de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012, établi conformément au droit français, et affectation du résultat. <i>Proposition d'approuver les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2012, en ce compris l'affectation du résultat qui y est proposée. En conséquence, proposition d'affecter comme suit la perte de l'exercice, soit la somme de 1.394.896,96 € :</i> - Perte de l'exercice clos le 31/12/2012 : (1 394 896,90 €) - Report à nouveau créditeur au 31/12/2012 : 3 995 675,55 € - Soit un bénéfice distribuable de 2 600 778,65 € - Affectation au poste « Report à nouveau » : 2 600 778,65 €	Oui	Non	Abstention
5.	Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012. <i>Proposition de donner décharge aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012, à savoir Messieurs Alain Duménil, Patrick Engler, Pierre Berneau et Philippe Mamez</i>	Oui	Non	Abstention
6.	Décharge aux commissaires pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012. <i>Proposition de donner décharge aux commissaires de la société pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012, à savoir Audit et Conseil Union et Poligone Audit et suppléants, Sogec Audit et Monsieur Loïc Pauthier</i>	Oui	Non	Abstention
7.	Confirmation de la qualité d'un administrateur indépendant			

au sens de l'article 526ter C. soc. <i>Proposition de confirmer que Monsieur Pierre Berneau exerce son mandat en qualité d'administrateur non-exécutif indépendant au sens de l'article 526ter C. soc</i>	Oui	Non	Abstention
8. Octroi d'une rémunération fixe annuelle aux administrateurs. <i>Proposition d'octroyer aux administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2013, une somme globale de 40.000 euros à répartir librement par le conseil d'administration entre ses membres sous la forme de jetons de présence</i>	Oui	Non	Abstention
9. Rapport de rémunération. <i>Proposition d'approuver le rapport de rémunération</i>	Oui	Non	Abstention
10. Divers	Aucun vote n'est requis		

Si le soussigné n'a pas indiqué d'instructions de vote spécifiques concernant une des propositions de décision ci-dessous ou, si pour quelque raison que ce soit, les instructions de vote données manquent de clarté :

- (i) le mandataire votera en faveur de la proposition de décision(s) concernée(s) ; OU
- (ii) au cas où le mandant a biffé la mention reprise à la ligne précédente sous (i), le mandataire votera au mieux des intérêts du mandant, en fonction des délibérations.

Nous vous rappelons qu'en cas de conflit d'intérêt potentiel, si le soussigné n'a pas coché l'un des cases « oui / non / abstention » concernant une des propositions de décision ci-dessus, ou, si pour quelque raison que ce soit, les instructions de vote données manquent de clarté, le soussigné sera toujours réputé avoir donné une instruction de vote spécifique au mandataire de voter en faveur de la proposition de décision(s) concernée(s).

* * *

Si, après la date de cette procuration, des propositions de décisions nouvelles étaient ajoutées à la demande d'actionnaires conformément à l'article 533ter du Code des sociétés, le mandataire est autorisé, conformément à l'article 533ter, §4, al.2 du Code des sociétés, à s'écarter des instructions éventuelles données par le mandant si l'exécution de ces instructions risque de compromettre les intérêts de son mandant.

Si, après la date de cette procuration, des sujets à traiter nouveaux sont inscrits à l'ordre du jour à la demande d'actionnaires conformément à l'article 533ter du Code des sociétés, le mandataire :

- est autorisé à voter sur le ou les nouveaux sujets qui seraient inscrits à l'ordre du jour (*);
- doit s'abstenir de voter sur le ou les nouveaux sujets qui seraient inscrits à l'ordre du jour (*).

* * *

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC devra être en possession de la présente procuration, dument complétée et signée, le **22 juin 2013** au plus tard. Elle peut lui être communiquée par courrier, ou par voie électronique à l'adresse e-mail : contact@adcsiic.eu.

Fait à _____, le _____ 2013.

Signature(s) à faire précéder de la mention « Bon pour pouvoir »

(*) Biffez la mention inutile. A défaut de biffure, le mandataire devra s'abstenir de voter sur le ou les nouveaux sujets qui seraient inscrits à l'ordre du jour.